COMMUNE DE VOLESVRES
CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu
Séance du MERCREDI 26 AVRIL 2023 à 20h00

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-six du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi à la salle des mariages sous la présidence de M. Richard PERRIER, Maire, en vertu d'une convocation en date du dix-neuf avril deux mille vingt-trois.

Présents : Mmes Martine COUEGNAS, Sandra CHAPEY, Marie-Laure PETIT et Marie-Claire THÉRÉAU. Mrs Richard PERRIER, Jean-Noël DUCRET, Alain DEROCHE, Gilles MICHEL, Jean-Baptiste ROUX, Guillaume ALLOIN, David PIERRE et Julien NARBOUX.

Absents excusés : Mmes Gaëlle GORDAT et Sandrine COMTE-LATHUILIERE

Mme Martine COUEGNAS est désignée comme secrétaire de séance.

1. Compte-rendu de la séance du 17 Mars 2023

Après lecture, le Conseil Municipal APPROUVE à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 17 Mars 2023.

2. Présentation Projet Grande Salle

Le cabinet A DEUX ARCHITECTES représenté par Madame Sophie BRANDO a présenté le projet de faisabilité de réhabilitation de la Grande Salle Communale.
Ce projet portera en priorité sur la rénovation énergétique mais également la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité que ce soit sur la salle ou son parvis. Les volumes seront maintenus mais entièrement repensés en termes d'isolation, d'équipements (Cuisine, WC, chauffages, éclairages …), ET d'accès (entrée traiteur, rampe d'accès, hall d'entrée …). Les réseaux d'eaux pluviales et usées seront remplacés.

Outre l'avantage esthétique, la proposition de rénovation permettra :

- Une réduction de la déperdition d'énergie avec une isolation du bâtiment
- Une récupération thermique grâce à la ventilation double flux
- Une meilleure qualification énergétique = aujourd'hui C/D pourrait atteindre AA
- Une réduction significative des consommations estimée à 64% soit une réduction évaluée à 2 400€
- Un parvis végétalisé et repensé avec une pente douce répondant aux normes d'accessibilités
- Une façade, côté route, entièrement restructurée et rendue plus accueillante

Le coût prévisionnel pour la rénovation énergétique (isolation, ventilation, chauffage, électricité …) est de de 230 280€TTC.

Différents dossiers d'aides pourront être constitués comme le fonds vert, Effilogis, subventions demandées auprès du département, régions … qui seront étudiés pour prise en charge de ce projet.

3. Formulaire de satisfaction

Un questionnaire de satisfaction est mis à la disposition des usagers à l'issue des locations de nos salles communales (grande et petite).
Cette enquête a pour but d'ajuster et d'intégrer dans le projet de rénovation de la grande salle, les attentes des utilisateurs afin d'adapter au mieux et d'offrir une salle correspondant aux besoins en termes d'électroménagers, équipements et mobiliers.

4. Fonds de concours : Pont de Fromenteau

Afin d'effectuer le paiement en investissement de la participation communale pour les travaux réalisés sur le pont de Fromenteau, la perception demande une délibération pour sa mise en amortissement.
Il est proposé d'amortir les travaux du pont d'un montant de 11 528.05€ TTC sur 50 ans.

Le conseil municipal :

- Accepte de prendre une délibération pour amortir les travaux du pont sur 50 ans

5. Sainfoin 2 : extension réseau d'eau

Concernant l'extension du réseau d'eau potable du lotissement, le Syndicat Intercommunal des Eaux de Bourbince-Oudrache a réalisé des travaux à hauteur de 15 557.29 HT. Selon le règlement une participation de la commune de 7 778.64€ HT soit 50% de la somme totale est demandée.
Afin de pouvoir effectuer le règlement de la part communale, la municipalité doit prendre une délibération en ce sens.

6. Sainfoin 2 : Point sur les ventes

Aujourd'hui, presque toutes les parcelles du lotissement Sainfoin Tranche 2 sont réservées, dont 3 sont en cours de signature définitive courant Mai. Seul le lot 13 est encore disponible même si une personne est intéressée mais n'a pas encore fait de réservation officielle.
Des personnes se sont manifestées avec intérêts pour le lot 18 qui est aujourd'hui réservé.
Le cas de cette parcelle a été évoqué quant à la suite à donner pour la levée ou non de la réservation pour des motifs de projet non envisageable dans le court terme.

Le conseil municipal :

- Demande la levée de la réservation du lot 18

7. Certificat d'Urbanisme

N'ayant pu obtenir de rendez-vous avec Mme BARNET de la DDT, le point sur les demandes de certificats d'urbanisme sera fait au prochain conseil municipal

8. SDIS - REMOcRA

Le 1er Adjoint, Jean-Noël DUCRET explique qu'il s'agit d'une application mise en place par le SDIS pour la gestion des bornes d'incendie.
Des identifiants sont créés. Un point sera fait lors d'un conseil prochain quand l'outil sera apprivoisé.

9. Numérisation registre

Dans le cadre de la protection des anciens registres d'état civil de Volesvres et afin de prévoir la mise en dématérialisation des actes rendue bientôt obligatoire, un devis a été transmis par la société Numerize de 3 108€TTC. Il comprend la mise à disposition de matériel de numérisation, la numérisation, le traitement et l'intégration dans le logiciel état civil Mairie mais aussi des assurances, des sauvegardes de

protection des données, une assistance et autres. Nous allons étudier les options et déterminer celles qui seront indispensables et d'autres pouvant être réalisées en interne.

10. Cimetière

Le devis a été actualisé par les Pompes Funèbres DEVILLARD pour les travaux et l'aménagement d'un colombarium et la création d'un jardin du souvenir avec un relevé sur deux sépultures. Il s'élève à 6 000€ HT.
Le conseil municipal

- Accepte de prendre une délibération pour l'exécution du devis.

11. Désignation nouvel opérateur

Pour anticiper le départ de la secrétaire de Mairie, Paméla FLOUR et l'arrivée de sa remplaçante, Fanny DAUTUN, il doit être désigné un nouvel opérateur de télétransmission pour l'établissement des délibérations effectuées par la commune. Il est proposé que Fanny DAUTUN prenne le relais en tant que nouvel opérateur.

Le conseil municipal
Décide de nommer par délibération Fanny DAUTUN, nouvel opérateur de télétransmission.

12. Demandes de subvention

Monsieur le Maire donne lecture à Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux de toutes les demandes de subventions sollicitées par les diverses associations.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'allouer les subventions suivantes :

Bleuets de France	50 €
Amicale Don du sang de Paray-le-Monial	80 €
Papillons Blancs	130 €
Amaelles réseau APA 71	Refus
TOTAL	260 €

13. Restaurant

Le restaurant Le Volobriguais va rouvrir prochainement sous le nom de **La Fourchette à Volesvres**.
Quelques travaux ont été réalisés et les nouveaux propriétaires seront prêts à vous accueillir à compter du 3 Mai selon les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 7h à 19h
- Le Samedi de 7h à 13h

14. Questions Diverses

A) Une réflexion est en cours sur la création d'adresse mails dont une spécifique pour le camping. Plusieurs pistes sont à creuser quant à l'acquisition d'un nom de domaine, d'agenda partagé entre autres.

B) Cérémonie du 8 Mai : la fanfare de l'Elan Palingeois jouera à 11h25 au monument aux morts, suivi du discours puis d'un vin d'honneur.

C) Baptiste PAGNOTTE a fait une demande de stage pour intégrer nos cantonniers et fera partie des effectifs pour une durée de deux semaines du 16 Juin au 7 Juillet.

D) Ordures ménagères : la proposition de dates pour la réunion publique n'ayant eu aucun retour, une nouvelle date sera proposée.

E) Le séminaire des Élus organisé par la Communauté de Communes le Grand Charolais aura lieu le 23 Septembre prochain et présentera les projets à venir.

F) Enedis : des coupures prévues les 28 avril et 2 mai.

G) Élagage : les concessionnaires réseaux nous rappellent l'importance de procéder aux élagages (parties privées et publiques) afin de ne pas endommager les réseaux mais également de leur permettre d'accéder et d'intervenir sur ceux-ci.

H) Village Fleuri : la commune a procédé à son inscription pour le concours Villes et Villages Fleuris de France pour l'édition 2023. Nous attendons la suite pour vous communiquer plus d'éléments à ce sujet.

I) Jurés d'Assises : Le tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année 2024 aura lieu le Mardi 6 Juin à Paray-le-Monial. Si des Volobriguais(es) étaient tirés au sort, le secrétariat se tiendra à disposition pour toute information sur cette procédure.

J) La Closeraie : suite à un avis défavorable en début d'année, les travaux nécessaires ont été effectués et la Commission Sécurité d'Avril a donné un avis favorable.

K) SYDESL : pas de point particulier concernant les lignes haute tension suite à la réunion de Champlecy, à surveiller. L'enfouissement des lignes aériennes sera possible, mais uniquement sur les lignes basse tension. Le remplacement des ampoules d'éclairage public par du LED est envisagé avec un reste à charge de 30% (après participation de l'aide « Fonds Vert ».

L) Il est attendu de la Communauté de Communes le Grand Charolais, une proposition d'attribution de compensations pour la récupération de la part salariale de Paméla, suite à son départ.

M) SPANC : le prochain contrôle décennal aura lieu en 2028 pour la vérification de l'assainissement non-collectif.

N) Comité syndical Intercommunal du Charolais Refuge/Fourrière s'est réuni de nouveau le 13 avril suite au quorum non atteint lors de la précédente réunion.

O) Un mail de Communauté de Communes le Grand Charolais nous est adressé afin de recenser les producteurs locaux sur la commune dans le cadre d'u projet de territoire pour l'agriculture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.

Le Maire
Richard PERRIER